

JOURNÉE MONDIALE DE L'OCÉAN

Des élèves reboisent quatre hectares de mangrove

(Jade/Syfia) - Les élèves de l'école primaire Abbé David Boilat de Mbour ont célébré la journée mondiale de l'Océan ce 8 juin. Ils ont reboisé quatre hectares de mangrove dans l'Aire Marine protégée (AMP) de Joal Fadiouth. Une manière pour eux de participer à la sauvegarde de l'écosystème marin.

PAR ABABACAR GUEYE

A l'occasion de la journée mondiale de l'Océan ce 8 juin sur le thème "Notre Océan, notre avenir", une centaine d'élèves de l'école Abbé David Boilat de Mbour a reboisé quatre hectares de mangrove. Et de quelle manière ? En plantant à Joal (une trentaine de km de Mbour) 20 000 propagules (boutures de cet arbre poussant dans l'eau).

Ce reboisement a été initié par l'APRAPAM (Association pour la Promotion et la Responsabilisation des Acteurs de la Pêche Artisanale Maritime (APRAPAM), en collaboration avec les responsables de l'Aire Marine Protégée (AMP) de Joal-Fadiouth et ces potaches regroupés autour d'un gouvernement scolaire. "Nous avons créé ce gouvernement scolaire pour mieux sensibiliser nos amis sur les questions liées à l'environnement, à l'éducation et au civisme", a expliqué la présidente Sokhna Sénéba Thiam.

129 espèces de poissons répertoriées dans la mangrove

Sur la sortie dans les AMP, elle soutient qu'elle leur permet de découvrir l'importance des mangroves dans l'écosystème. "Face au rôle qu'elle joue dans la biodiversité, nous avons décidé d'apporter notre pierre à l'édifice en reboisant et faire mieux que nos prédécesseurs qui avaient reboisé deux hectares l'année dernière", a expliqué Mlle Thiam.

Le président du Comité de gestion de l'AMP de Joal Fadiouth, Abdou Karim Sall salue l'endurance de ces élèves qui ont fait mieux que leurs aînés en reboisant quatre hectares. Il a magnifié leur constance et viennent chaque année perpétuer à la tradition. Selon M. Sall, la mangrove représente beaucoup d'importance pour l'écosystème marin du Sénégal. En effet, soutient-il, si Joal est le plus grand quai de pêche en terme de débarquement avec environ 150 000 à 200 000 t par an, la mangrove y a joué un grand rôle, parce que c'est une zone de reproduction. Sur les 129 espèces répertoriées dans la zone, 29 espèces de poissons et



crustacés viennent s'y reproduire. "Si on n'a pas de mangroves, on n'a point d'huîtres encore moins d'arches", a souligné le responsable l'AMP qui soutient reboiser chaque année 50 ha de mangroves avec l'appui des 16 établissements scolaires de Joal.

Les Océans occupent 72% de notre planète

Outre ces aspects, explique Abdou Karim Sall, les mangroves servent de brise vent dans la localité, de dortoirs pour les oiseaux et sont un endroit de production de miel.

Du côté des responsables de

l'Aprapam, le thème de cette année "notre Océan, notre avenir", est d'une importance capitale, parce que les enfants sont l'avenir du pays. "C'est pour cela que nous avons mis sur les élèves de David Boilat pour leur inculquer les valeurs et le réflexe de venir reboiser des mangroves qui sont importants pour la reproduction de l'écosystème, des habitats marins et des ressources halieutiques", a expliqué Gaoussou Guèye, président de l'Aprapam.

Cette excursion est une occasion de les sensibiliser sur les méfaits des déchets plastiques qu'on jette dans la mer, mais aussi de

les amener à adopter un comportement citoyen vis-à-vis des océans. En effet, selon un document remis à la presse, "les océans sont agressés du fait des mauvaises pratiques de pêche notamment, la pêche illécite, non réglementée et non déclarée (INN), la surexploitation des ressources, la pollution marine dont 80% est d'origine terrestre. Pourtant, les océans occupent une place de choix dans le monde. Ils nourrissent des milliards de personnes, et emploient des millions de travailleurs qui génèrent des milliards de dollars dans l'économie mondiale.

PECHE - SAINT-LOUIS

Des familles de pêcheurs impactées par l'érosion côtière seront relogées à Gandon et Ngallèle



(APS) - Les familles des pêcheurs touchées par l'érosion côtière provoquée par l'avancée de la mer à Saint-Louis, au niveau de la Langue

de Barbarie, seront relogées dans la commune de Gandon à l'entrée de la capitale du nord, a annoncé, mardi fin mai, le maire de

la capitale du nord, Mansour Faye.

Ces pêcheurs, de même que les familles de leurs homologues expulsés il y a quelques semaines de Mauritanie où ils opéraient jusque-là, seront également réinstallés dans des habitations de la Zone d'aménagement concertée (ZAC) située à Ngallèle, aux environs de Saint-Louis, a promis M. Faye. Selon lui, des concertations sont entrain d'être menées entre la mairie de Saint Louis et celle de Gandon, mais aussi avec le ministre du Renouveau urbain et Cadre de vie, afin que des parcelles soient mises à la disposition des populations victimes, pour les reloger confortablement. Le maire de Saint-Louis en a fait l'annonce, lors de la signature de la convention de concession et de sous-concession du complexe de transformation et de valorisation des produits halieutiques de "Goxu Bacc", laquelle a été paraphée par la mairie de Saint-Louis au ministère de la Pêche et de l'Economie maritime, au

profit de groupements regroupant des femmes de Saint-Louis. Mansour Faye, par ailleurs ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, s'est réjoui de "l'issue heureuse des concertations" avec les différents acteurs concernés, à savoir les représentants des familles des victimes de l'érosion côtière et les pêcheurs expulsés de Mauritanie. "Une commission travaille de manière transparente, pour arriver à identifier à terme les 529 familles de pêcheurs rapatriés de Mauritanie", a indiqué M. Faye, se félicitant des mesures annoncées par les pouvoirs publics pour "des solutions durables aux problèmes des pêcheurs de Saint Louis". La présidente des femmes transformatrices de produits halieutiques de Saint Louis, Gnagna Seck, a de son côté invité les actrices de ce secteur "à s'engager dès maintenant pour relever le défi du travail", après la mise à disposition de ce complexe moderne dédié à la transformation des produits halieutiques.